

LA FORÊT DE TURENNE,
UN ESPACE FRAGILE ET MENACÉ.
SON ÉVOLUTION,
DES ORIGINES AU XV^e SIÈCLE

Marguerite GUÉLY*

La forêt de Turenne, qui ne couvre actuellement qu'un faible espace, sur le rebord septentrional du Causse de Martel, dans les communes de Turenne et de Nespouls, était, à l'origine, beaucoup plus vaste. Elle formait un vaste manteau protecteur, séparant les cadurques au sud, des lémovices au nord, et des pétrocores à l'ouest. Mais cette forêt primitive de *Belz* était fragile. Son sol calcaire ne permettait qu'un peuplement de chênes rabougris, et de charmes noueux, à peine plus élancés et plus vigoureux, dans les profondeurs des combes. Bergers et cultivateurs l'ont, très vite, parcouru et défriché. Son sous-sol riche en fer, et ses roches, aptes à faire des pierres de taille et de la chaux, ont fait l'objet d'une exploitation précoce. Enfin, loin d'être un espace enclavé, elle était traversée par plusieurs axes importants de circulation, générant, dans leur proximité, un équipement routier.

L'histoire de la forêt n'est donc, qu'une lutte sans espoir contre les assauts de l'occupation humaine.

Notre étude, qui n'a pas la prétention de retracer tous les épisodes de ce combat sans merci, va s'attacher à en préciser un moment décisif : c'est l'époque où, le vicomte de Turenne, Agne de La Tour, possesseur de la forêt, tente d'en déloger les locataires et les passants qui, au cours des siècles, s'y sont installés.

LA VIEILLE FORÊT DE BELZ

Son origine : une vaste forêt

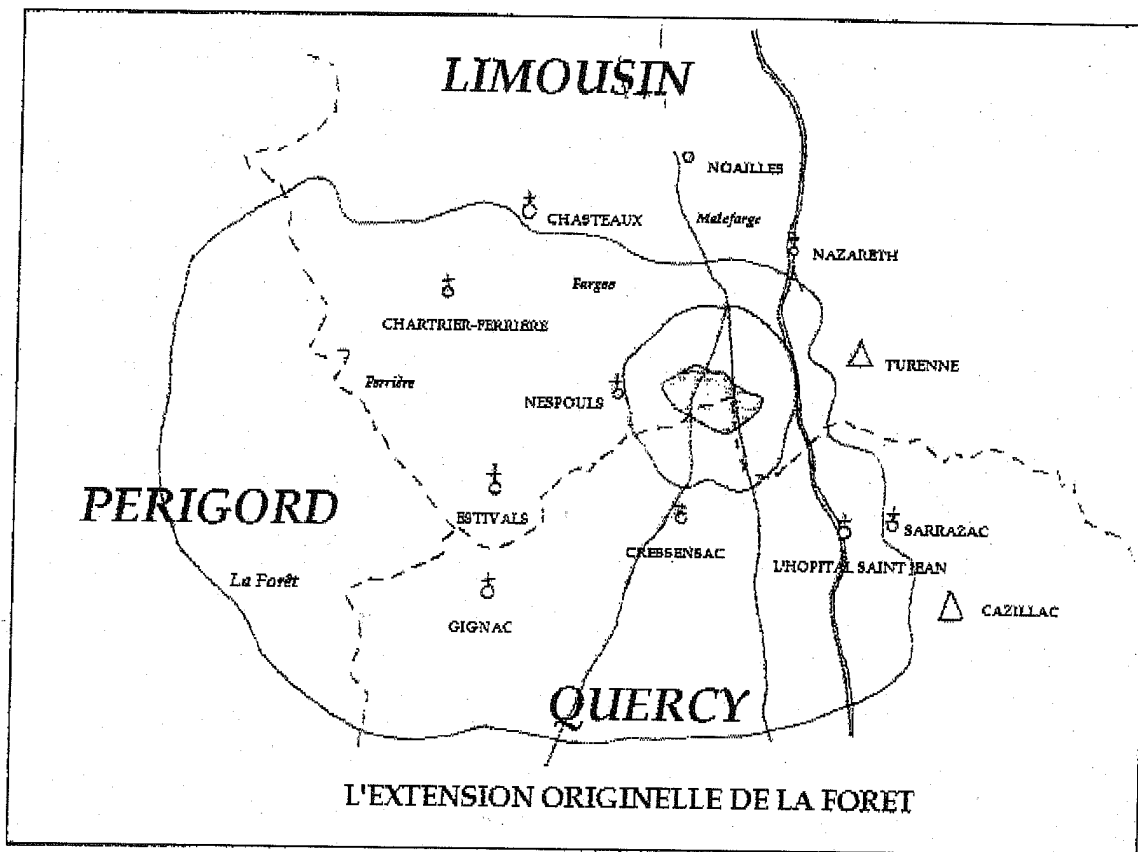
La forêt antique, qui séparait les peuplades celtes, servait à la fois de frontière, de ligne de défense, et de refuge pour les proscrits. Son nom primitif était *Belz* ou *Veich*, terme à peine transformé, qui a perduré jusqu'au XVIII^e siècle. Ce toponyme pré-latin, dont on ne connaît ni le sens exact, ni l'origine, se retrouve au cœur de la forêt au *Pech lou Veich*, dans le village disparu de *Béguejoux* (jalo : la clairière), et dans les villages de *Chaussenejoux lou Veich* et *Fougères lou Veich*, qu'on a déformé en *Chausseneige le vieux*, et le vieux *Fougères*.

Mais la forêt était beaucoup plus vaste, et le nom des paroisses qui ont occupé le pourtour de ce noyau primitif, en témoigne encore : Nespouls : clairière des néfliers, Noailles et le Noual : terre défrichée, le Breuil : petite forêt de chasse, et les villages de Ferrières, Ferragude, Farges ou Vielcroze : exploitations de minerai de fer.

Un premier axe nord sud longeait l'actuelle frontière entre Turenne et Nespouls, puis celle qui sépare Cressensac de Turenne. Il menait de Brive, vieux passage sur la Corrèze, à Cuzance et, de là, à la Dordogne. Le tracé de l'autoroute actuelle passe fort près de ce premier itinéraire.

* Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze, Brive-la-Gaillarde.

Un second axe, parallèle au premier, traversait la forêt, par une ligne de crête, qui va de Nazareth à l'Hôpital Saint-Jean, et de là, à Martel. Beaucoup plus proche de la forteresse de Turenne qui le surveillait, il a pu être établi pour contrôler les peuplades établies aux confins du pays des cadurques, non loin de l'oppidum vaincu d'Uxellodunum. Il deviendra plus tard le *cami romieu*, ou *cami francés*, et restera la route principale, pour mener de Brive à Cahors, jusqu'à l'établissement de la route de poste, de Noailles à Souillac, par Cressensac.



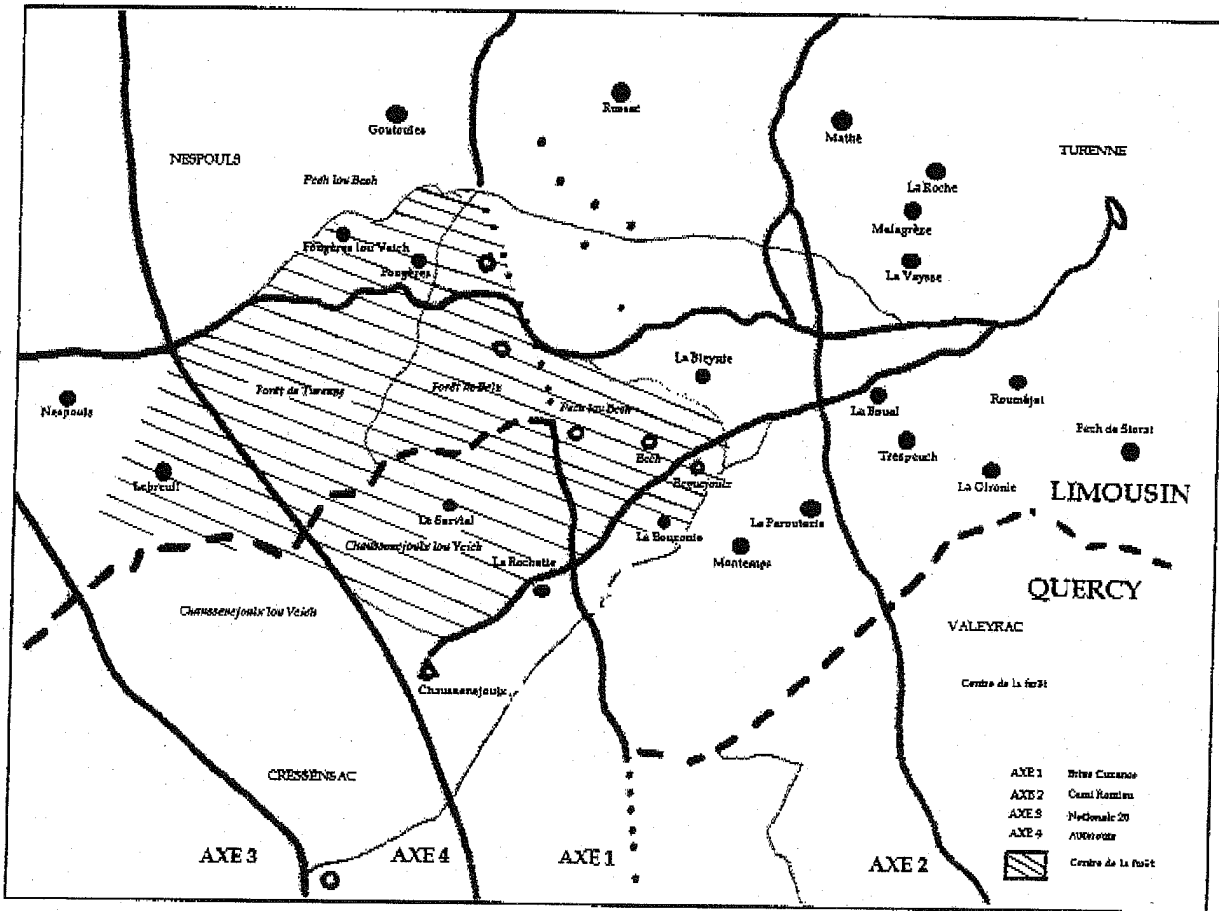
L'extension originelle de la forêt.

La paix romaine : une période de recul

Alors que les Celtes avaient considéré les forêts comme des terres communes, et y laissaient paître les porcs ou chasser, les Romains les classèrent selon leur utilité en forêt de haute futaie et en bois taillis, infligeant des amendes à ceux qui mutilaient les arbres.

Mais la forêt du Causse, faite de chênes, de charmes, et de quelques rares hêtres, n'avait pas dû leur paraître très précieuse. Les siècles de la paix romaine sont, en Aquitaine, une période de recul des forêts. Les vignes, nouvellement plantées, réclament des échaldas, les forges, du bois à brûler, et les maisons, de la pierre de carrière et de la chaux.

Plusieurs toponymes signalent l'existence d'établissements gallo-romains : Russac, Romejeat (ou Roumégat), et le Puy de Siorat (près de Linoire), dans la paroisse de Turenne. Taupussac et Boussac, dans la paroisse de Nespouls, et, franchissant la frontière du Quercy, les très nombreux établissements de Valeyrac, Sarrazac, Sieussac et Cressensac.



Le Haut Moyen Âge : une forêt de chasse

Puis le terrain, perdu pendant cinq siècles, se reconstitue dans le Haut Moyen Âge, au moment des invasions barbares, et jusqu'aux carolingiens, grands admirateurs des romains et passionnés de chasse, qui considèrent les forêts comme des biens royaux. C'est le cas du *fisc* ou domaine royal, de Chameyrat, vaste espace de chasse aux portes de Tulle. Confiées à leurs officiers et à leurs gardes, les forêts sont si surveillées, que Charles le Chauve en vient même à dresser la liste de celles, où il interdit à son propre fils de chasser. Les vicaires ou viguiers, officiers subordonnés aux comtes de Quercy et de Limoges, établis à Cazillac et à Turenne, aux portes de la forêt, ont dû pouvoir chasser, à loisir, le chevreuil et le sanglier.

Cependant, en faveur de l'Église, les rois et les comtes, font une exception : ils autorisent volontiers les évêques et les abbés à profiter de droits d'usage, et même, à acquérir de petites forêts. Il leur est également difficile de limiter les anciennes coutumes telles que l'affouage (ramassage du bois mort pour faire du feu), la ramade (confection d'échalas avec les rejets ou les branches basses), le glandage (ramassage des glands et des fânes), la païsson (ou dépaissance des troupeaux en hiver). Seul, le fait de couper du bois vif pour construire des cabanes, pour fabriquer des objets ou pour alimenter les fours à chaux et les meules des charbonniers, est strictement réglementé. Mais toutes ces tentatives royales sont peu durables. L'anarchie, qui s'installe au X et XI^e siècles, favorise la constitution, par les vicomtes, puis les chevaliers qui les entourent, de forêts privées. Chacun veut son droit de chasse, qui va avec le fief, et sa garenne, où il peut traquer à son aise lièvres, lapins, perdrix ou chevreuils. Les hôtes, plus ou moins indésirables, sont repoussés aux marges de la forêt.

Les temps féodaux : une période de défrichement

Il faut attendre le XI^e siècle, la poussée démographique et la politique de défrichement des ordres religieux, comme les cisterciens, les chartreux ou les grandmontains, pour mettre un terme à l'expansion des grandes forêts giboyeuses. C'est alors l'époque où s'installent, au cœur de la forêt de Belz, les villages de défrichement de la Bouzonie, de la Bleynie, de la Gauterie, de la Gironie ou de la Rouchette. Le vicomte de Turenne, qui ne possède pas encore les forêts de Saint-Céré et de Montvalent, acquises seulement dans la seconde moitié du XII^e siècle, s'est réservé le centre de la forêt, intacte surtout dans la paroisse de Nespouls.

L'abbaye d'Aurillac, fondatrice de Souillac vers 900, a pourvu ce doyenné des églises de Nespouls, Jugeals et Turenne. Le prieuré de Turenne, qui dépend de Souillac, possède, dans la forêt, les mas ou villages de la Bleynie, de Cromières et de la Boal. Un champ Saint Pantaléon (patron du prieuré) borde la forêt, à l'Est. L'abbaye limousine de Vigeois a reçu du vicomte, et d'une famille de *milités castri*, les chevaliers d'Ailhac ou la Genebrière, les mas de Baudarna et de la Roche, au bord de la falaise calcaire qui surplombe Turenne. L'abbaye d'Obazine plus tard venue, s'est fait accorder Baudran et Taupussac. L'Ordre de Saint Jean de Jérusalem s'installe à Mathé, qui s'appelle alors Belveyre.

Le vicomte attribue volontiers des mas, ou des parts de rentes sur certains d'entre eux, aux chevaliers de sa suite. Les mieux lotis sont les Rougier, qui ont les mas de la Vaysse, de la Grèze, de la Malaudie et de Roumegeat, tous situés à proximité immédiate du *cami romieu*. Ils sont sous la protection du repaire de Malagrèze. Les Faydit, chevaliers de Nazareth, et plus tard de Tersac, ont, à proximité de la forêt, le repaire de Linoire. Ainsi, surveillent-ils l'entrée et la sortie du *cami romieu*, dans la paroisse de Turenne. En pleine forêt, aux Crozilles, au carrefour du *cami romieu* et du chemin de Turenne à Nespouls, se trouvent les Maschat. Ils partagent ce mas avec le prieur de Turenne. Dans la paroisse de Cressensac, les Maynard ou Galvanh de Chausseneige, ont tout un vaste quadrilatère de forêt, avec le mas de Servial et le mas des Entryres (ou Arpentiers), à l'entrée de la route de Nespouls. Ce sont eux, qui contrôlent l'axe primitif de Brive à Cuzance.

On a peine à savoir, en ces siècles d'insécurité, s'il valait mieux éviter les terrains découverts ou le fin fond des forêts. Chevaliers pillards, braconniers, bannis ou simples voleurs, nécessitaient une prompte justice, et une procédure simple de flagrant délit, dont les fourches du Puy de la Justice, qui domine tout le vaste centre de la forêt, sont là pour en témoigner. Les pèlerins, qui cheminaient entre Nazareth et l'Hôpital Saint-Jean, deux stations sur la route de Rocamadour, pouvaient d'un regard circulaire, embrasser les sombres tours de la forteresse de Turenne à l'Est, et les fourches vicomtales à l'Ouest. Devenus fort nombreux depuis la "découverte" du corps d'Amadour, en 1166, ces pèlerins comptaient, parmi leurs membres, les rois de France et d'Angleterre. Le Puy de la Justice n'a-t-il pas vu passer la pitieuse escorte du jeune roi Henri, fils d'Henri II, roi d'Angleterre, mort à Martel en 1183 ?

LA FORÊT VICOMTALE D'AGNE DE LA TOUR

Son origine : la guerre de Cent Ans

N'insistons pas sur les ravages de la Guerre de Cent Ans, notables surtout vers 1350-1380, puis 1410-1430. La forêt regagne certainement le terrain perdu durant les siècles précédents. La guerre s'est traduite par des faits d'armes isolés, la guérilla et une insécurité permanente. La famine, la peste et l'exode vers les bourgs murés ont dépeuplé les villages de la forêt, situés au carrefour des routes fréquentées de Brive à Cahors et de Turenne à Nespouls, particulièrement exposés. Les villages des collines de grès, au nord de Turenne, s'en tirent beaucoup mieux : ils sont à l'écart des routes

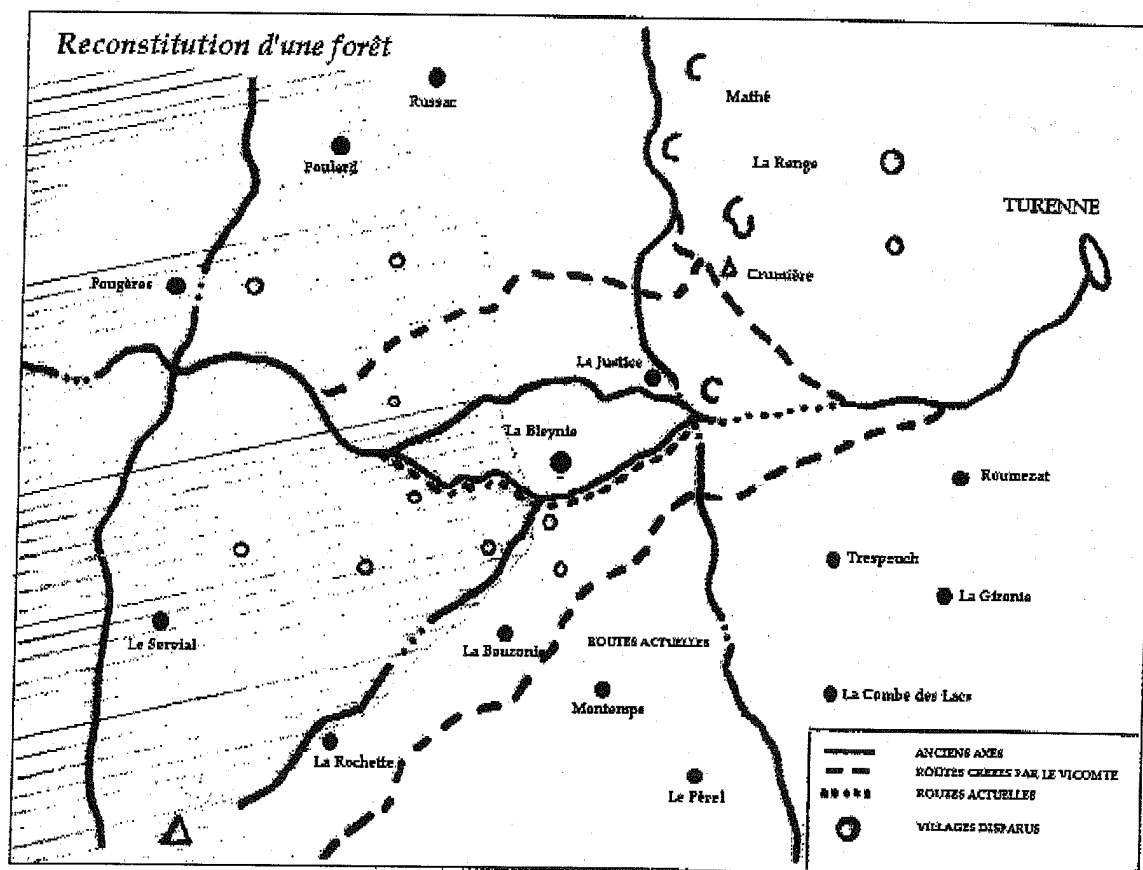
et pourvus de grottes-refuges bien aménagées. Les ordres religieux ont particulièrement souffert : ils ont été incapables de protéger et de regrouper leurs ouailles, installées dans des mas sans repaires ni maisons fortes. Les damoiseaux et chevaliers du vicomte ne s'en tirent guère mieux. Ils se sont repliés à Turenne, tels les Rougier et les Maschat, dans des hôtels jumeaux du quartier de La Vayssière. Les Faydit se sont éteints dans les familles de Cosnac, Lissac, et Sadran. Elles ont des biens éloignés de la forêt qu'elles s'occupent à défendre. Les Maschat ont laissé la place à la puissante famille des Omhac Saint Chamans, constamment favorable aux Anglais, puis aux Geoffre de Noailhac qui transfèrent leur château de la Meschaussée brûlé durant les guerres à la Coste, dans la paroisse de Noailhac.

Son refondateur : Agne de la Tour

Si la famille vicomtale des Roger de Beaufort (1350-1444) fut le symbole de la résistance aux Anglais, durant l'interminable conflit qui marque leur règne, les La Tour d'Oliergues, dont le vicomte Agne de la Tour est le premier représentant (1444-1489), sont les reconstructeurs d'une vicomté dépeuplée, où la friche et les taillis ont recouvert les petits mas forestiers.

Agne de la Tour semble avoir été un homme avisé et économe, aux traditions auvergnates, soucieux de reconstituer une forêt, que ses prédécesseurs avaient abandonnée aux ordres religieux, à la noblesse castrale, et même, aux bourgeois de Turenne et de Martel. Grâce aux arrentements à nouveau fief, passés entre 1450 et 1480, soit par le vicomte, soit par le prieur ou les chevaliers, nous pouvons suivre les épisodes de cette reconquête de la forêt.

Nous allons examiner trois cas particuliers, celui du domaine de la Bleynie, celui du village disparu de Béguejoulx, et celui du tènement des Entryères.



Le cas de La Bleynie ou la deviation des itinéraires

Dès le 9 avril 1449, le mas de la Bleynie est arrenté par le prieur de Turenne à Pierre Alvitre. Le mas confronte trois chemins, celui de Turenne à Cressensac, le *camí romieu*, et le chemin de la Boal à Nespoul. Le prieur baille, le 1^{er} décembre 1463, à deux frères germains, fils de Bertrand Alvitre et de Marguerite de Négelle appelés (curieusement) Antoine Alvitre et Pierre Négelle, une partie du même mas. Les deux frères, notaires à Turenne, reçoivent une maison, des ayriaux ou ruines, des granges, une écurie et une combe contiguës. C'est un domaine ruiné, qui confronte le village de la Bleynie, à la rente extrêmement faible de un setier de froment et un setier d'avoine. Les Alvitre Négelle reconstruisent la maison, qualifiée le 25 mai 1471, dans un troisième bail, d'*Hospicium* ou hôtel. Les confronts, modifiés, laissent entrevoir un voisinage encore peu peuplé. Séparés par une muraille de pierre de la terre des Estivals (ou pâturage à moutons), des ayriaux du mas de la Castanhia et des maisons de Beguejoux, nos deux bourgeois ont créé une garenne qui entoure leur domaine.

Mais le vicomte, peut-être alerté par l'ampleur des défrichements, entre en scène. Le 5 mai 1475, il échange avec le prieur de Turenne, François d'Ornhac, des rentes dans un lieu non précisé, contre les rentes payées par les Alvitre Négelle à la Bleynie. Dans l'acte, il est dit que le mas confronte le chemin *ancien* de Turenne à Nespouls et le chemin *ancien* de Turenne à Chaussenéjoux. Les autres confronts sont l'absine (terre inhabitée), la forêt et le bois du vicomte. Une note du XVIII^e siècle, ajoutée en marge de cet acte précise : " le chemin de Turenne à Nespouls a été changé, il passait auparavant au-dessus de la forêt, dans un champ qui est entre ladite forêt et la maison de la Bleynie. Il passe maintenant au-dessous ". En d'autres termes, le vicomte l'a repoussé vers le Sud. De même, l'ancien chemin de Turenne, à Chaussenéjoux devait se diriger vers le Servial, où fut un ancien repaire. Là encore, le vicomte dévie l'itinéraire vers le sud. Ainsi dans les deux cas éloigne-t-il les voyageurs de sa forêt.

Le cas de Béguejoux : le découragement des paysans

Beguejoux appartient au vicomte : le 14 septembre 1456, Agne de la Tour l'arrente à Étienne et Pierre Delpy frères. C'est un vaste ensemble, qui comprend tout l'ancien mas et tènement et la petite borderie attenante de Lebremon. Il est entouré par les mas de la Bouzonie, du Chaffol, de Montan, de la Périlhie et de la Bleynie. S'y ajoutent des *gorses* (terres broussailleuses) qui se trouvent près des *grèzes* (terres de gravier ou castine) et des *pasturals* du mas del Bech. La fontaine du mas, disparu, des Castanhias sert de limite avec le mas des Entrieyres. La rente est assez forte pour un mas forestier, mais elle est justifiée par l'immensité du lieu arrenté : 2 setiers de froment, 15 setiers d'avoine, 7 poules, 6 journées de travail et 16 sous. Un premier tenancier, Jean Brousse, installé dès 1450 aux gorses de Beguejoux s'était découragé devant l'ampleur des défrichements à accomplir ou la lourdeur de la rente.

Un autre exemple de déguerpissement est celui d'Étienne Lajugie, après 1450. Le vicomte lui avait arrenté le mas de la Castanhia (orthographié aussi Constanhia ou Constantinia), pourvu d'une fontaine, limité par une croix, pour 10 setiers de froment, 3 setiers d'avoine, 6 journées de travail, 2 poules et 2 livres de cire. En 1462, Étienne Lajugie semble être parti, et le mas est tout simplement rattaché à la Bleynie, au domaine de Pierre Alvitre. Le vicomte n'était peut-être pas fâché d'avoir, à proximité de sa propre forêt, non des paysans braconniers et ravageurs de bois, mais des bourgeois respectables installés dans leur garenne.

L'exemple des Entrieyres ou le départ des tenanciers

Le mas des Entrieyres est à Antoine Galvanh, seigneur de Chaussenéjoux. Il l'arrente, vers 1450, pour 5 setiers de froment, 3 setiers d'avoine, 3 poules, 3 journées d'homme et une livre de cire. En 1472, le tenancier a " une maison faite à neuf et une

terre défrichés". Il est aux lisières de la forêt du vicomte et doit commencer à y braconner.

Agne de la Tour opère, le 19 mars 1472, un échange avec le seigneur propriétaire, Antoine Galvanh. Il lui donne les rentes du mas du Breuil, à Nespouls, et prend les Entrieyres, rebaptisées plus tard les Arpentiers. Nous ne savons pas s'il a augmenté la rente, de manière à décourager le défricheur, mais, à partir du XVI^e siècle, le mas n'est plus habité, et retourne à la forêt, comme le mas de Bech, son voisin.

Au terme de toutes ces opérations, le vicomte a réussi à reconstituer une forêt d'un seul tenant, qui s'étend sur la partie centrale et septentrionale de l'ancienne forêt de Belz, dans les paroisses de Turenne et de Nespouls.

Autour du domaine vicomtal

Le vicomte semble avoir installé à Russac, village au nord de la forêt, un descendant illégitime des anciens vicomtes, Galéas de Beaufort. Ce dernier habitait un pavillon de chasse, et devait être le veneur du vicomte. Agne de la Tour chassait le cerf, le chevreuil et le sanglier, et ne dédaignait ni le lièvre, ni la perdrix. Il laissait aux possesseurs de fief, le lapin, la caille et les oiseaux de passage. Les auxiliaires de la chasse étaient les chiens courants et le faucon. Certains villages de la forêt, comme le village de la Roche ou de la Vaysse, payaient un droit de chesnage pour l'élevage des chiens. Il semble, qu'à une époque reculée, les moines de Vigeois en aient eu la charge. Les collets et les arbalètes, comme, plus tard les armes à feu, étaient proscrits. Ainsi, nos ancêtres s'interdisaient-ils un loisir trop facile. Ils ne confondaient pas chasse et jeu de massacre. Seuls, les braconniers risquaient leur vie à utiliser des moyens interdits.

Le reste de la forêt, celle qui n'était pas surveillée par le vicomte, s'étendait surtout au sud de la paroisse de Turenne, et se prolongeait en Quercy, à Valeyrac et à Sarrazac.

Le prieur a conservé le mas de Montemps. Il l'arrente, le 29 juillet 1475, à Pierre Villamontés dit de Donas, et, le 10 février 1490, après déguerpissement, à Pierre de Jalinat, gendre du précédent. Au mas de Montemps, se trouve un four à chaux, qui va contribuer au déboisement des alentours.

À la fin du XV^e siècle, les carrières de pierre calcaire de la Roche, Mathé, ou la Renge sont en pleine activité, si l'on en croit le nombre de *lapicides* ou carriers qui les habitent.

À Ferragude, à Vielcroze, aux Ferrières, aux Fosses, ce sont des ferriers. Là encore, bien des familles de Turenne portent des noms révélateurs. Les Sclafer sont les brûle fer, les Hugon, les Soleilhe et les Brunarie portent le surnom de Ferrier.

ÉPILOGUE : LES LIMITES DE LA POLITIQUE VICOMTALE

Plusieurs éléments expliquent l'échec d'Agne de la Tour.

Une pression démographique croissante caractérise la fin du XV^e siècle et la première moitié du XVI^e siècle. L'unique Merqués, installé au mas del Cauzé en 1475, est la souche de six familles, vivant sur le même mas en 1510. L'indivision des terres fait place à des associations fraternelles, puis à une parcellisation croissante. Certaines rentes ne se montent plus qu'à un vingt quatrième de poule ! Au milieu du XVI^e siècle, le déboisement est tel que le ruissellement, et l'érosion des pentes, s'amplifient, envasant les rivières navigables, de même que la multiplication des moulins et des étangs, interdite en 1550.

Les bourgeois de Turenne, devenus officiers du vicomte, aspirent à la noblesse et, par une politique méthodique d'achat ou d'échange, délogent les chevaliers ruinés et les religieux, dont les rangs s'éclaircissent.

À la fin du XVI^e siècle, lorsque la vicomté est devenue protestante, le prieur est à son tour contraint d'abandonner ses rentes. Un seul facteur aurait pu contribuer à la restauration d'une grande forêt giboyeuse. C'est l'établissement de la route de poste par Cressensac. Elle éloigne de la forêt les voyageurs qui vont de Paris à Toulouse. Mais les vicomtes n'ont pas su, ou voulu poursuivre la politique de leur aïeul. Devenus chambellans, puis ambassadeurs des rois, ils n'ont plus le goût, ni le loisir, de parcourir leur forêt.



BIBLIOGRAPHIE

Il n'existe aucune étude d'ensemble de la forêt de Turenne. Je me suis servi des fonds privés des familles Du Batut de la Peyrouse, Villamontés, Vaissier, Certain de la Meschaussée et Sahuguet D'Amarzid. Une fouille plus méthodique du fonds de Bouillon, aux Archives Nationales, m'aurait sans doute permis d'apporter d'utiles précisions. Je laisse aux jeunes chercheurs du Limousin et du Quercy le plaisir de les consulter.